



Suppression des jours de repos dans les CP

Par **LockAlise**, le **16/06/2016** à **08:57**

Bonjour,

Je reviens de 2 semaines de vacances, Lors de la pause de mes congés, nous avons convenu avec mon employeur que la dernière semaine se passe de la façon suivante : (mes repos étant le vendredi et le samedi)

Dim : CP
Lun : CP
Mar : CP
Mer : Travail
Jeu : Travail
Ven : Repos
Sam : Repos

Seulement voilà, Je suis revenue aujourd'hui (Mer) et mon planning avait changé :

Dim : CP
Lun : CP
Mar : CP
Mer : Travail
Jeu : Travail
Ven : Travail
Sam : Travail
Dim : Travail
Lun : Repos

Deux choses "m'intrigues" (et m'énerves)

1/ Comment se peut-il que j'enchaîne 2 jours de CP (Lundi et Mardi) qui sont donc payés (logique) avec 5 jours de travail qui sont aussi censés être payés ?

L'entreprise est donc censée me payer 7 jours cette semaine ? Je ne comprends pas.

2/ Sachant qu'un planning prévisionnel (N°1) avait été signé avec mon employeur, comment se fait t-il que j'apprenne aujourd'hui (Mercredi) que je doit finalement travailler vendredi et samedi sans même que l'on ne m'ai demandé mon avis ou même prévenue ?

Mon responsable à justifié ce changement de planning par le fait que je m'étais "bien reposée" et que je pouvais donc travailler lez 5 jours suivants sans repos.

Suis-je en droit de refuser pour les deux raisons énoncées.

Par **P.M.**, le **16/06/2016** à **10:22**

Bonjour,

Il faudrait savoir si habituellement votre planning est modifiable ou si vous travaillez toujours les mêmes jours...

Les congés payés ne sont pas considérés comme des heures de travail effectif mais en suite il faudra voir combien de jours vous aurez travaillé dans le mois et ceux en congés payés pendant lesquels vous auriez dû travailler pour savoir si en fait l'employeur ne vous fait pas récupérer des congés payés par des jours de travail supplémentaires si votre paie reste la même...